

DEC201831DR08

Décision portant nomination de M. Laurent ROBIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant prolongation de l'unité UMR7311, intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA), dont le Directeur est M. Pascal BONNET ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent ROBIN, ingénieur d'études hors classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7311 à compter du 1^{er} septembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 8 octobre 2020,

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Pascal BONNET

